

Conseil communal du 31 août 2017 à 19h30

Ordre du jour

Séance publique

1 Hygiène des rues - Immondices - Collectes sélectives - TERRE - - Chaussures et vêtements

Renouvellement de la convention pour la collecte des textiles ménagers (terme le 01/10/2017) 1.777.614.48

Proposition de renouvellement de la convention pour la collecte des textiles ménagers (en annexe).
La convention actuelle arrivant à terme le 01/10/2017.

2 Finances - Compte communal - Approbation du compte communal 2016 par DGO5 & a fait l'objet de remarques 2.073.521.8

Vu les comptes communaux arrêtés en séance du conseil communal le 18/05/2017.

Vu l'arrêté du Ministre de Pouvoirs locaux et des Finances daté du 3/7/2017 dans lequel les comptes sont considérés conformes à la loi et approuvés,

Vu les remarques émises entre autres quant à l'inexistence de marché publics relativement aux services informatiques et d'assurance,

Prend connaissance de l'approbation du compte communal 2016 et des remarques émises.

3 Développement rural - PCDR - Fiche-projet P1.14 - "Développement d'un pôle d'infrastructure avec services aux associations et à la population de Comblain-au-Pont" - Travaux de rénovation des bâtiments du Cercle en partenariat avec l'asbl CCE et l'Unité scout - Approbation de la Fiche-projet et du budget estimatif actualisés en vue de l'introduction d'une demande de convention-faisabilité conformément à la Circulaire 2015/01 relative au PCDR 1.777.81

L'Administration communale et le Collège communal ont, avec le concours de la FRW et des partenaires du projets (l'asbl CCE et l'Unité des Scouts), après consultation du pouvoir subsidiant (Direction du Développement rural), d'un architecte, de la Zone de secours HEMECO, du facilitateur énergie de la Région wallonne pour le tertiaire, etc., établi un projet de fiche-projet et un projet de budget estimatif actualisés (voir documents joints dans la farde).

Le Conseil communal est invité à approuver cette fiche-projet et ce budget estimatif actualisés, en vue de l'introduction d'une demande de convention-faisabilité conformément à la Circulaire 2015/01 relative au PCDR.

Une réunion de coordination doit encore être organisée avec le pouvoir subsidiant.

Le budget estimatif est actualisé comme suit :

- Total des dépenses (études et travaux) : 541.696,54 € tvac en une seule phase
- Subside DR (80%) : 400.000 € + Subside DR (50%) : 20.848,27 € = 420.848,27 €
- Part non subventionnée : 120.848,27 € tvac, financées comme suit :

- o asbl CCE : 90.000 € en deux phases :
 - 40.000 € en une phase
 - 10 x 5000 € par an pendant dix ans (dans le cadre d'une convention de sous-emphytéose)
- o Unité des Scouts de Comblain : 9.880,64 € tvac
- o Commune : 20.967,63 € tvac

Une petite partie des dépenses pourraient éventuellement être subventionnées par UREBA.

L'avis du Directeur financier a été sollicité :

4 Conseil communal : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 22 juin 2017 2.075.1.077.7

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 22 juin 2017.